

Accueils Jeunesse



ADOS & PRÉADOS

Année Scolaire 2022/2023

De 11 à 13 ans - 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème}

Accueil PRÉADOS

Le Local Préados, c'est quoi ?

En gestion partagée entre la ville de Cabourg et la ville de Dives-sur-Mer, l'accueil préados s'adresse aux jeunes collégiens **pendant les vacances scolaires***. Les activités sont proposées à la journée à Cabourg 1901. Le point de rassemblement est au Local Jeunes (7 rue de l'Hôtel de Ville), puis une navette est assurée jusqu'au Local Pré-Ados de Cabourg.

* Sauf vacances de fin d'année.

Comment s'inscrire ?

Votre enfant a déjà un dossier à jour et complet

Il ne vous reste qu'une étape : envoyer par mail les jours de présence souhaitées (minimum 3 par semaine).

Votre enfant n'a pas de dossier en cours

Rapprochez-vous du guichet unique pour faire votre inscription.

Quels documents fournir ?

- Attestation CAF mentionnant votre numéro d'allocataire et votre quotient familial,
- Attestation de domicile de moins de 3 mois,
- Attestation d'assurance responsabilité extrascolaire,
- Carnet de santé de l'enfant (pages vaccinations),

Horaires d'ouverture du Guichet Unique

Les mardis, jeudis et vendredis : 9 H - 12 H et 13 H - 17 H.

Les mercredis : 9 H - 12 H et 13 H - 17 H.

Gagnez du temps !

Téléchargez les documents sur le site de la ville www.dives-sur-mer.fr et envoyez-les nous complétés par mail à education@dives-sur-mer.fr.

Informations Pratiques

Horaires

de 8 H à 9 H :

accueil au Local Jeunes de Dives-sur-Mer.

9 H 00 :

navette aller vers Cabourg*.

de 9 H à 17 H :

accueil à l'espace jeunesse 1901 de Cabourg.

17 H 00 :

navette retour vers le Local Jeunes de Dives-sur-Mer.

de 17 H à 18 H :

départs échelonnés des préados**.

* votre préado a la possibilité de se rendre directement à l'espace jeunesse 1901 de Cabourg ou vous pouvez l'accompagner.

** votre préado peut partir seul si l'autorisation parentale le permet.

Tarifs

Les tarifs sont calculés selon le quotient familial CAF.

La Caisse d'Allocations Familiales participe au financement de cet accueil.

Inscriptions : Guichet Unique

Annexe face à la mairie

9 rue du Général de Gaulle

02 31 28 12 60

education@dives-sur-mer.fr

Renseignements : Service Jeunesse

9 rue de l'Hôtel de Ville

02 31 28 97 07 ou 06 72 76 71 10

jeunesse@dives-sur-mer.fr



Jusqu'à 18 ans - À partir de la 3^e

Accueil ADOS



Le Local Jeunes, c'est quoi ?

Le Local Jeunes est dédié aux 14-18 ans ouvert toute l'année. Cet espace est un lieu de détente et d'écoute, fait pour se retrouver, pratiquer des activités et accéder à des informations, en présence d'animateurs diplômés qui restent à leur écoute. Cet environnement est doté de jeux (billard, baby-foot, fléchettes...) et d'ordinateurs avec une connexion Wi-Fi gratuite pour naviguer ou travailler.

Comment s'inscrire ?

L'inscription au Local Jeunes se fait directement sur place, c'est une inscription annuelle de septembre à août. Une participation financière est demandée pour les activités payantes ponctuelles. La présence est flexible, le local est librement accessible aux adolescents inscrits pendant les heures d'ouverture.

Informations Pratiques

Horaires d'ouverture

(période scolaire)

Les mardi, jeudi et vendredi

De 15 H 30 à 18 H 30

Les mercredi et samedi

De 14 H 00 à 18 H 30

Horaires d'ouverture

(vacances scolaires)

Du lundi au vendredi

De 14 H 00 à 18 H 30

Matinée ou soirée selon les projets et sorties.

Tarifs

Les tarifs sont calculés selon le quotient familial CAF (de 10 à 16,50 € par an). La Caisse d'Allocations Familiales participe au financement de cet accueil.

Renseignements : Service Jeunesse

9 rue de l'Hôtel de Ville

02 31 28 97 07 ou 06 72 76 71 10

jeunesse@dives-sur-mer.fr



Des activités toute l'année !

Avec la participation des jeunes, les animateurs du Local Jeunes organisent de nombreuses activités variées : soirées à thème, camping, canoe-kayak, patinoire, laser game... des animations pour tous les goûts !